

Début des cours d'appoint au Collège Lionel-Groulx pour les infirmières et infirmiers diplômés hors Québec

Saint-Jérôme, le 7 février 2023 – Ce sont 19 infirmières et infirmiers, en provenance de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie qui ont débuté leur formation d'appoint, au Collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, le 6 février dernier. Cette formation, qui s'échelonne durant 9 à 12 mois, leur permettra d'occuper un poste dans l'une des installations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

C'est 37 professionnels diplômés à l'étranger qui ont été sélectionnés, pour la région des Laurentides, pour leurs compétences et leurs expériences de travail comparables à celles des employés des établissements de santé et services sociaux du Québec. Ils sont répartis en deux cohortes : 19 infirmières et infirmiers commencent leurs formations d'appoint à Sainte-Thérèse, tandis que 18 infirmières, qui sont installées à Mont-Laurier, débiteront le 20 février. Au terme de cette formation, une attestation d'études collégiales (AEC) leur sera délivrée. Cette démarche leur permettra de parfaire leurs connaissances et d'accélérer la reconnaissance de leurs compétences afin de pouvoir passer l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et obtenir leur permis d'exercice.

Pendant leurs études au Cégep Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, ces étudiants vont travailler comme préposés aux bénéficiaires au Centre d'hébergement Hubert-Maisonnette. Ces candidats se sont engagés à rester trois ans dans la région et à exercer la profession d'infirmières et d'infirmiers dans les différentes installations du CISSS des Laurentides.

Pour la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Mme Rosemonde Landry, l'arrivée de ces travailleurs est une excellente nouvelle pour l'organisation. « Nous sommes fiers d'accueillir ces nouveaux employés qui vont venir appuyer notre réseau. Étant le plus important employeur de la région, le CISSS des Laurentides se doit de tout mettre en œuvre pour bien recevoir et intégrer ces professionnels. Un projet de cette envergure ne pourrait se réaliser sans le soutien et le travail engagé de nos collaborateurs de premier plan que sont le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Famille et le ministère de la Santé et des Services sociaux », a-t-elle déclaré.

Pour le Collège Lionel-Groulx, ce projet se marie parfaitement avec sa mission qui vise à former des générations étudiantes humanistes et citoyennes dans un milieu bienveillant. « L'accessibilité à l'enseignement supérieur est une préoccupation quotidienne et c'est pourquoi ce projet nous rend aussi fiers. La diversité des parcours collégiaux permet de mieux répondre aux besoins des étudiants comme du marché du travail », mentionne M. Michel Louis Beauchamp, directeur général.

Le déploiement de ce projet dans la partie sud de la région s'appuie sur un important travail de concertation de plusieurs autres acteurs, dont le Collège Lionel-Groulx et l'organisme communautaire ABL Immigration Basses-Laurentides. Beaucoup d'efforts ont été déployés pour bien accueillir les étudiants dès leur arrivée à l'aéroport jusqu'à leurs installations dans leur nouvelle demeure. Les municipalités et les MRC jouent aussi un rôle important dans l'intégration communautaire de ces étudiants.